

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

LOT et départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	11 fr. 50	22 fr.	38 fr.
TÉLÉPHONE 34	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Nous avons des intérêts à débattre à Rome, nous n'avons pas de repentir à exprimer.

Pour dénigrer des adversaires politiques, il ne faudrait pas faire tort à la France. On devrait bien se rappeler ce devoir essentiel dans certains journaux français, qui sont plus indulgents à Mussolini qu'à leur pays. Nous y lions trop souvent que si l'Italie s'est associée à l'Allemagne nous n'avons qu'à nous en prendre à nous-mêmes et que c'est nous qui avons jeté le Duce dans les bras du Führer !

A les en croire, nous nous sommes très mal conduits avec Mussolini. Nous l'avons vexé, le pauvre ! Partout, nous avons contrecarré ses innocents projets. Dans sa grande entreprise d'Éthiopie, nous nous sommes acharnés à l'empêcher de réussir. Alors, pour se sauver de nous, il s'est tourné vers la tutélaire Allemagne qui fut toujours pour l'Italie une amie si généreuse et auprès de qui il avait trouvé un appui si désintéressé pendant sa campagne d'Afrique...

Tandis qu'on dresse contre la France cet injuste réquisitoire, on ne se rappelle pas que, dès ses premières années de pouvoir, Mussolini se fit en Europe centrale notre adversaire militant, qu'il fut un des premiers à encourager contre nous les revendications révisionnistes du traité de Versailles dénoncé comme l'instrument de l'hégémonie française. On oublie les révélateurs discours de menace et de provocation qu'il lançait à notre adresse de son balcon du palais Chigi. Et l'on passe sous silence l'action antifrançaise qu'il n'a cessé de mener en Tunisie !

Ces articles soigneusement relevés et montés en épingle servent trop bien la propagande gouvernementale qui s'efforce de vaincre les répu gnances du peuple italien hostile d'instinct à une alliance avec le Germain, ennemi séculaire. Ils sont utilisés pour le convaincre que cette alliance est nécessaire à la grandeur nationale et qu'il n'y a pas moyen de pratiquer une autre politique...

Ainsi ces journalistes français contribuent à fortifier ce qu'ils déplorent et à renforcer ce qu'ils voudraient détruire. Désagréable peut-être à des adversaires politiques, leur attitude est certainement opposée à l'intérêt français. Et leur thèse est en outre contraire à la vérité des faits.

Bien loin de jouer à Genève un rôle hostile à l'entreprise italienne, en Éthiopie, on doit dire et répéter que la France l'a beaucoup et très efficacement servie. La question n'est pas, pour l'instant, de savoir si elle a bien ou mal fait. Il s'agit de protester contre une falsification de nos actes dont ceux-là même qui en ont profité se servent pour présenter comme une juste représaille leur injuste méconnaissance...

Que nous avons dit ici même à diverses reprises, nous sommes heureux de le voir confirmer par un article tout récent de notre confrère Genzium, correspondant du Temps à Rome, lequel passe pour un excellent observateur de la politique italienne et ne saurait être soupçonné d'hostilité systématique à Mussolini. Il insiste d'abord sur la nécessité de revenir sur cette question dont la importance exacte est de toute importance pour la qualité des rapports qu'il y a entre la France et l'Italie. Cette dernière invoque la reconnaissance due à l'Allemagne qui ne s'est pas associée aux « sanctions » ! Parbleu, cela lui était facile, d'ailleurs, car l'Allemagne a gagné gros à ses rapports commerciaux avec l'Italie de qui elle exigeait des paiements conjonctifs ; et en or. Voilà une générosité à gros bénéfices pour celui qui l'a faite.

Quant à la France, elle n'a cessé de tenir le plus grand compte des intérêts italiens. Voici comment notre confrère définit l'action de notre pays en ces difficiles conjonctures : « Si l'on a eu une pression de sa part, c'est sur ses amis et alliés, l'Angleterre et la Petite-Entente, et cela en faveur de l'Italie. Elle est intervenue contre tout ce qui aurait pu nuire d'une façon irréversible à la

« péninsule. Si elle a participé au « siège économique » elle s'est opposée à l'embargo sur le pétrole, aux « sanctions militaires, à la fermeture « du canal de Suez, la France a toujours recherché une solution de conciliation. Elle a manifesté de toutes façons qu'elle ne ferait rien « qui fût susceptible de provoquer la « guerre. D'ailleurs, il est diplomatiquement connu que la France n'est « entrée dans la voie des sanctions « que lorsqu'elle a vu que la péninsule s'en accommoderait. Chaque « fois que s'est posé le problème de « l'aggravation des sanctions, immédiatement la France a repris sa tâche de conciliation.

« Cette politique, la France l'a observée sans souci de son propre intérêt et au risque de s'aliéner l'Angleterre. Au point de vue intérieur, elle suscita même un grave conflit.

« Ainsi, durant les sanctions, dans des circonstances extrêmement difficiles, la France a fait un effort de conciliation qui, tout en provoquant chez elle une scission morale douloureuse, a rendu les plus grands services à l'Italie. »

Voilà la vérité. Elle est aussi peu conforme que possible aux affirmations de la propagande mussolinienne contre notre pays, à laquelle personne chez nous ne devrait, même involontairement, prêter des arguments. Il est à peu près certain que, sans la résistance de la France à Genève, l'Italie n'aurait pas mené son entreprise à bien et que Mussolini n'aurait pas posé la couronne impériale sur le front de son Roi.

La France a-t-elle eu raison ?... Ça, c'est une autre question ! En tout cas, l'injuste susceptibilité de Mussolini à son égard semble encore plus inadmissible quand on voit avec quelle complaisance il a accepté, d'Hitler, le coup de l'Anschluss, qui est pour l'Italie le plus menaçant et le plus redoutable des affronts !

Tout cela est bon à rappeler au moment où l'on mène à Rome des négociations pour un rapprochement nécessaire. Nous avons des intérêts à débattre, nous n'avons pas de repentir à exprimer.

Emile LAPORTE.

## UN PETIT MOT D'ECRIT.

### Leur âge

Une charmante pièce qu'on devrait bien reprendre sur nos théâtres, c'est celle de Boïeldieu, Les Vieilles versées, que, dernièrement, chantait à la radio Victoria, la grande vedette du « sans fil ». On pourrait même la renouveler très aisément. Il s'agit de changer les diligences et les voitures de poste en automobiles, et l'action resterait la même.

Dans cette pièce, on voit une dame très mûre, laquelle, au premier acte, avoue qu'elle a trente ans. Mais, dans le troisième, soliloquant en musique, elle chante des couplets dont le refrain accuse une progression rapide. Elle dit d'abord :

Quarante ans (bis)  
Hélas ! J'ai bien quarante ans.  
Au second couplet, elle en a cinquante ; au troisième, soixante.

Elle s'arrête là ; car, au temps de Boïeldieu, soixante ans représentaient l'âge même de la vieillesse.

Nous avons changé, cela, Dieu merci, par notre avenir ! À soixante ans, une dame contemporaine est plus que jamais une petite fille. Elle montre ses mollets, porte les cheveux courts et danse toutes nos bamboules nègres dans les salons et les dancings. Et nous savons bien qu'au théâtre les jeunes premières ne comptent plus leurs printemps par années, mais par lustres, à l'inverse du franc, qui ne représente plus de tout sa valeur ancienne. Ceci compris cela.

Pendant ce temps, les authentiques tendons, confinés dans l'âge ingrat jusqu'à plus de vingt-cinq ans, attendent leur tour pour entrer dans la lice. La majorité commence vers quarante ans, et le retour d'âge vers soixante-dix ans.

Pourquoi pas ? On s'effraie beaucoup de ce dernier âge, surtout s'il est écrit en chiffres. C'est le sept qui fait peur. Tout tout même si l'on disait : « J'ai soixante ans — plus dix ans, plus onze ans », et ainsi de suite. Car les mots sont toujours pires que les choses.

Or, Mesdames, les « plus de cinquante ans », voici la consolation suprême. Elle vous est accordée par les statuts d'une certaine maison de retraite pour dames âgées, laquelle a tant de succès qu'il faut faire sa demande au moins trois ans d'avance, et sans être sure, encore, d'y obtenir l'admission tant souhaitée. (Entre parenthèses, nous ne savons pas si c'est la vieille dame elle-même ou sa famille qui désire si ardemment pour elle ce pensionnat définitif.)

## Informations

### M. Lebrun dans le Lot-et-Garonne

M. Albert Lebrun, président de la République, est arrivé dimanche dans le Lot-et-Garonne. Accueilli avec enthousiasme à Agen, le chef de l'Etat s'est rendu l'après-midi à Nérac, puis à Mézin, où il a inauguré un monument à la mémoire du président Armand Fallières.

Dans un éloquent discours, M. Lebrun a évoqué les grands principes auxquels son prédécesseur fut attaché. Ces principes, dit-il, sont de tous les temps : union des citoyens, souci de la défense nationale, fonctionnement régulier de la Constitution, respect de la légalité sous aucune dictature, application pacifique des réformes sociales, aménagement des ressources financières de la Nation.

### L'emprunt de la Défense nationale

Le gouvernement a voulu que l'emprunt de la Caisse autonome de la défense nationale soit ouvert le plus largement possible à tous les Français qui trouveront là une occasion de manifester leur patriotisme et leur volonté de défendre leurs libertés, ainsi que leur ardent désir de sauvegarder la paix.

Aussi, en dépit des complications techniques que présente l'émission des petites coupures, des obligations de 100 fr. seront mises à la disposition des petits souscripteurs au prix de 98 francs.

### Election sénatoriale

Une élection sénatoriale a lieu dans les Côtes-du-Nord, pour pourvoir au remplacement de M. Le Trocquer, qui était inscrit au groupe de l'Union démocratique et radicale du Sénat.

Voici le résultat du premier tour de scrutin :

Inscrits, 1.238 ; votants, 1.238.  
Ont obtenu :  
MM. Belsert, conseiller général, radical indépendant, 576 voix ;  
Docteur Lemonnier, conseiller général radical-socialiste, 362 voix ;  
Relon, S.F.I.O., 176 voix ;  
Queuseveur, républicain de gauche, 29 voix ;  
Divers 71 voix, dont 19 à M. de Chapdelaine, ministre de la marine marchande, qui avait retiré sa candidature. Il y a ballottage.

### Le second tour

Voici les résultats du second tour :  
Ont obtenu :  
MM. Bédouf, conseiller général, radical indép., 644 voix, élu ; docteur Lemonnier, conseiller général, radical socialiste, 576 voix ; divers, 8 voix.

Voici les résultats du scrutin qui a eu lieu dimanche à Toulouse pour l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Lucien Saint, récemment décédé.

### Premier tour

Inscrits, 942 ; votants, 938 ; suffrages exprimés, 927 ; majorité absolue, 464.  
Ont obtenu :  
MM. Eugène Azémard, conseiller général, radical socialiste, 507 voix (élu) ; Dominique Rieu, conseiller général, S.F.I.O., 235 voix ; Raymond Blaignan, ancien sénateur, Alliance démocratique et radicale, 183 voix ; divers, 2.

### Les conversations franco-italiennes

On prévoit que M. Jules Blondel, chargé d'affaires de France, aura une entrevue avec le comte Ciano, ministre des affaires étrangères, dès son retour de Gènes, et que cette entrevue aura comme objet préalable les réserves formulées à Gènes par M. Mussolini au sujet des conversations franco-italiennes.

### La S.D.N. et la question espagnole

Le débat espagnol a occupé vendredi, durant de longues heures, le Conseil de Genève et il a pris une singulière gravité. Le délégué du gouvernement de Barcelone, après avoir souligné une fois de plus l'ingérence des Etats totalitaires dans la guerre civile, a déposé une motion invitant les puissances à renoncer à la non-intervention.

Les délégués français et anglais se sont élevés contre cette thèse contraire à l'action de leur pays depuis 1936. Elle n'a recueilli que la voix de l'U.R.S.S., quatre puissances, dont la France et l'Angleterre, votant contre, et neuf autres s'abstenant.

### Un discours de Mussolini

A Gènes, devant 300.000 personnes enthousiastes et face à une flotte de guerre de 100 navires, le Duce a parlé de la politique extérieure italienne.

Parlant des conversations engagées avec la France, le Duce ne s'est pas prononcé sur leur issue, car, a-t-il dit, la question espagnole les domine.

Dans cette maison, donc, il faut, pour prendre sa place au banquet du déclin, pouvoir donner la preuve que l'on a un minimum de quatre-vingt ans.

Que dites-vous du minimum ? Pour moi, je le trouve tout à fait réconfortant. Dansez, dansez, jeunesse de trois fois vingt ans, vous avez encore du plaisir devant vous !

Lucie DELARUE-MARDRUS.

### Mexique et Angleterre

L'Angleterre et le Mexique viennent de rompre leurs relations diplomatiques, sur la décision de la seconde de ces puissances.

Depuis plusieurs mois, la tension était réelle entre les deux Etats. Le président Cardenas avait nationalisé les gisements de pétrole qui étaient exploités par des Sociétés britanniques et américaines. Il avait promis d'indemniser ces Sociétés, mais sa promesse avait paru insuffisante à Londres et à Washington. Les deux chancelleries avaient formulé des protestations.

On ignore ce que seront les rapports entre le Mexique et les Etats-Unis, qui s'étaient associés à l'Angleterre.

### Le conflit sino-japonais

Les forces japonaises ont réussi à couper la voie ferrée de Lunghai à l'ouest de la jonction Sou-Tchéou, près de Tang-Chang.

Le seul pont utilisable dans cette région a été détruit et les troupes chinoises, fortes de 400.000 hommes, qui se trouvent dans ce district, sont menacées d'encerclement.

## EN PEU DE MOTS...

— Des négociations anglo-allemandes vont s'engager à Berlin vers le 24 mai. Elles porteront des modifications, par suite de l'absorption de l'Autriche par l'Allemagne, aux accords financiers et commerciaux en vigueur entre l'Angleterre et le Reich.

— Cinq aviateurs polonais ont quitté vendredi Los Angeles pour effectuer le raid Etats-Unis-Pologne, en passant par l'Amérique du Sud et sont arrivés à Mexico samedi. Ils sont repartis dimanche matin à destination du Guatemala.

— Un incendie s'est déclaré en Argentine, dans des bois appartenant à l'Etat. L'éclatement d'obus et d'engins de guerre rend les opérations d'extinction périlleuses. Les dégâts sont très importants.

— Un avion commercial anglais s'est écrasé au sol entre Newcastle et Liverpool. Ses trois occupants ont été tués.

## NOS ÉCHOS

### Professeur de charme.

Miss Wilson, une dame d'une quarantaine d'années, vient de créer aux Etats-Unis un Institut qui porte le nom de « Ecole du Charme ».

Miss Wilson, Américaine divorcée plusieurs fois, ex-actrice, ex-professeur, possédait, paraît-il, un charme extraordinaire et comme les temps deviennent difficiles, elle se dit qu'il serait peut-être lucratif d'« inculquer », moyennant quelques dollars, le charme et le chic aux jeunes Américaines.

Le charme, selon miss Wilson, réside dans la façon gracieuse de se mouvoir, dans l'art de s'asseoir et de se lever, d'intervenir au moment propice dans une conversation. Bref, en dix leçons, miss Wilson affirme qu'elle peut « donner » à l'élève qui suit ses conseils le « je ne sais quoi » qui rend la femme particulièrement séduisante.

Dans l'Institut de miss Wilson, il y a plus de 330 employés qui ont pour tâche de répondre aux 70.000 lettres que l'Ecole du Charme reçoit chaque jour.

Des leçons particulières sont accordées à des tarifs évidemment plus élevés. L'âge des « élèves » qui fréquentent les « cours » varie entre 17 et 70 ans, et les hommes ne sont d'ailleurs pas les moins assidus.

### Ruses de guerre économique.

Quand les manufactures suédoises d'aluminium mirent sur leurs produits la mention « Made in Sweden », les Japonais baptisèrent une de leurs îles « Sweden » et y établirent une fabrique d'aluminium.

Récemment, un village japonais recut un nouveau nom : celui de Macclesfield. On y fabrique de la soie vendue sous le nom de Macclesfield, ainsi l'acheteur anglais croit acheter un produit national.

Une autre ville recut le nom de U.S.A. et les produits qui y sont fabriqués purent donc porter l'inscription : « Made in U.S.A. », le mot « Japan » figurant plus bas, en lettres minuscules !

Les Japonais employent pour lutter contre le boycottage des ruses dont ils n'ont pas, d'ailleurs, le monopole. « N'est-ce pas aux Etats-Unis qu'une fabrique de porcelaines fut établie dans une ville nommée « Limoges » ?

### Portrait ressemblant.

M. le Haguais, avocat général de la cour des aides, avait beaucoup vécu dans la société de Fontenelle. C'était un homme fort éloquent, qui mettait peu de sien dans la conversation. Fontenelle parlait peu aussi, à moins qu'il ne fût excité. Ils passaient quelquefois ensemble un temps considérable sans se dire quatre paroles.

Cette habitude de se taire avait tellement donné à M. le Haguais l'air silencieux, que s'étant fait peindre par le célèbre Rigaud, elle paraissait être extrême.

## LA DIANE DU QUERCY AU HAVRE

Tous les dimanches, des trains-radio s'ébranlent de la gare Saint-Lazare à destination de la verte Normandie et du Havre, mais il n'y en a eu, et il n'en sera jamais d'aussi joyeux et enthousiaste que celui qui emportait le 24 avril les 300 Quercynois et leurs amis réunis, ce jour là, par la Diane du Quercy.

Il faut dire que ce train quercynois qui avait pour but la visite du paquebot « Normandie » était un train privilégié, béni des dieux, environné du vol des mouettes océanes dans lequel on ne saurait que trop se féliciter... enfin muni d'un mot magique.

Dès 7 heures du matin, le bureau du tourisme de la gare Saint-Lazare se remplit d'un joyeux brouhaha et ce ne sont que sonores exclamations d'amitié et de surprise, car les Quercynois les plus fervents de Paris sont là, et il en est même venu spécialement de Cahors... voire même de Bergerac... encadrés de quelques Aveyronnais et de Périgourdins.

Le mot magique est proféré par une voix... d'en haut... et M. Nicole le très sympathique Breton qui dirige le bureau du tourisme avec tant d'intelligence et de bonhomie, multiplie ses prévenances.

8 h. 15 ! On roule, il ne pleut pas et dominant les conversations qui s'animent, le haut-parleur du train-radio entend-on : « Je veux revoir ma Normandie... » plein de promesses... Soudain un air de danse arcaïque le leurs compartiments respectifs les amateurs de chorégraphie et un va et vient s'établit dans les couloirs, tandis que le wagon-dancing se remplit d'une jeunesse tumultueuse qui se met à tourner en dépit des cahots du train et de l'exiguïté de la place qui lui est réservée.

Des cris de joie se font entendre. Que se passe-t-il ? Pareils à des feux-follets, de petits rubans multicolores sur lesquels fulgurent les lettres d'or du « Normandie » s'éparpillent et volent à travers les voyageurs, orientent leur chevelure, leurs épaules et leurs bras et la galeit boubouliée, mais contenue, élève son diapason. Encore le mot magique !

Tandis que le haut-parleur du salon-dancing égrène ses fox et ses tangos, ceux des compartiments laissent tout à coup tomber ces mots inattendus : « Allo ! Allo ! Ici, Radio-Diane du Quercy, notre émission de ce jour, 24 avril 1938 va commencer... » Quelle aubaine pour ceux qui ne dansent pas !

La première, la voix du président Jean Barges se fait entendre avec énergie. Avec sa cordialité coutumière, il salue les absents : M. de Monzie, M. le premier président Ramet, M. J. Grabol, président des cadets du Quercy et les présidents de toutes les sociétés sœurs, M. le chanoine Calvet, qui de loin ont envoyé à La Diane leurs regrets et leurs vœux pour le succès de ce voyage. Puis vient le tour des présents (et ils sont nombreux) : M. H. Cangardel, M. Bertin et Mme Lapeyre, Mlle et M. A. Viré, Mme et M. Durrieu, directeur de Paris Soir, Mme et le capitaine Vidieu, Mme et Mlle Larnaudie, M. Tandeau, le docteur Vapier, M. Pradié, Mlle Vialle, le docteur David, le docteur Battistelli, Mme Jaubert, Mme Vaux, Mme et Mlle Hugon, Mme Ganiayre, Mme Bonnaval, M. Ch. Garrigues, avocat à La Rochelle, Mlle Jane Couderc de la « Gaîté Lyrique » etc... et il remercie tous les participants d'être venus en aussi grand nombre, mais tout particulièrement ceux qui, par l'intensité de leur propagande ont contribué au succès de la journée. La palme revient à M. Bénétet, le sympathique secrétaire général de la sous-préfecture de Pontoise qui est là avec 22 amis ! « Notre » Pastourelle régionale, Suzanne Margerit, vient ensuite et à quatre points près, se classait ex æquo ! Les seconds prix, accessits et mentions sont décernés ensuite à Mme Larroque et à Mme Emmanuel Arène, à Henri Roques-de-Frayssinet, M. Ascarou, Mme et M. Leymarie, Mme et M. Constillas, Moussié qui a entraîné avec lui une nombreuse famille d'enfants figuerois, Mme Paillé M. Robert Périé, M. Chaumont, M. G. Toulouse, MM. Nègrevergne et Louvel ! Le bureau de La Diane

enfin n'est pas oublié non plus et est lui aussi à l'ordre du jour !

M. Tandeau poète gourdonnaise et Peire Derresto, le félibre d'Aynac, ont ensuite les honneurs du micro, puis Jane Couderc qui nous chante les amours d'Henri IV et nous dit avec verve et entrain des vers de sa composition. M. Armand Viré leur succède et dans une causerie fort intéressante et documentée, pigmentée d'humour et d'esprit il parle de notre Quercy, de ses richesses souterraines et touristiques avec toute la connaissance et l'amour qu'il a de notre sol.

Le « parler inconnu » qui lie chacune des phrases de ce récit bien quercynois appelle désespérément au micro la pastourelle qui danse éperdument et qu'il parvient enfin à arracher des bras de son danseur pour la plus grande joie de tous. D'un bout à l'autre du train, la jolie voix de Suzanne Margerit, fraîche, saine, robuste et sympathique comme sa personne, chante *Le rossignolet du bois, La Fiolaire* et encore beaucoup beaucoup d'autres airs connus de notre vieux folklore... Comme une réponse du berger à la bergère la voix du ténor Robert Siquet accompagné par l'orchestre Gignoulet lui fait écho dans ce même répertoire populaire de nos causses et de nos vallées. Avant de céder le micro à M. Cangardel, qui a été notre compagnon de route dans le train-radio, à l'aller et au retour, qui l'est resté presque toute la journée, et qui l'est resté obligations qu'il avait ce jour-là et qu'il est parvenu, avec beaucoup de bonne volonté, à concilier avec son désir d'être avec la Diane avant, disons-nous, de céder le micro à M. Cangardel, le « parler inconnu » interviewe le benjamin du voyage Pierre Destresse, puis Mlle Edmée Larnaudie, 1<sup>er</sup> Second Grand Prix de Rome de peinture, qui communique aux auditeurs ses dernières et toutes récentes impressions sur son séjour en loge. L'émission se termine par un exposé de M. Cangardel, clair et précis sur ce qu'est le « Normandie », le plus grand paquebot du monde (313 mètres de long plus la hauteur de la Tour Eiffel !) petite ville flottante de 3.000 habitants, synthèse de perfectionnement technique et industriel, de sécurité, de richesse, de beauté et d'art qui défend partout où il ancre l'influence et le prestige de la France.

Insensibles aux merveilles gothiques rouennaises et à la dentelure exquise de la flèche de Saint-Maclou qui s'élevait dans les brouillards de la Seine, on danse, on écoute... et la petite colonie est toute servante d'avoir déjà atteint le but du voyage. Les cars happent et déposent en quelques minutes nos 300 Quercynois à l'entrée de cette splendide arche de Noé 20<sup>e</sup> siècle dont ils ont à peine eu le temps d'entrevoir les gigantesques cheminées et l'émerveillement commence...

On avance comme dans une féerie, se demandant comme le petit garçon de l'histoire : « où est le bateau ?... » Du pont supérieur au bord du bastingage on coule un œil à pic effrayé par la hauteur... Il doit falloir une fameuse ligne pour pêcher la sardine !... La perspective des couleurs sur lesquels s'ouvrent les cabines semble faire de l'homme. On est dans la plus ravissante salle de jeu pour les petits... avec un guignol, puis dans un jardin avec de vraies fleurs et des oiseaux ! La piscine vous tente par ses profondeurs de son eau verte. Tout ce qui peut contribuer à l'agrément de la vie quotidienne la plus luxueuse et la plus riante est là réuni avec une profusion et une diversité inouïes. Le grand salon, la salle à manger, le fumoir, le grand hall, la salle de spectacles qui contient 400 personnes, les cabines de luxe toutes meublées différemment ainsi que les appartements privés sont successivement explorés dans un silence quasi religieux etc., éloquent. La vision recueillie de la chapelle, dans son obscurité mauve, à travers laquelle on discerne un magnifique chemin de croix d'un beau style moderne met ce silence à son comble !

Germaine GANVAIRE, de Cabrerets (Lot).

Lire la suite en deuxième page.

— Mais, vous m'en donnez 2.000 !

— Aie ! fait le paysan, je me suis trompé de poche !

### Insurmontable obstacle.

Le professeur. — N'oubliez surtout pas qu'il vous faut toujours tenir votre droite... sans cependant pour cela monter sur le trottoir.

L'élève désespéré. — Alors, jamais je ne pourrai obtenir mon permis de conduire...

Le professeur. — Et pourquoi ?

L'élève. — Je suis gaucher !



# Chronique du Lot

## LA DIANE DU QUERCY AU HAVRE

Suite de l'article de 1<sup>re</sup> page

On n'a pas été sans admirer au passage le plafond peint par M. d'Espagnat et la pesante et magnifique porte de notre distingué ami de Larnagol, M. Subes, membre lui aussi de notre Comité d'honneur. On atteint maintenant les cuisines !!! La dimension des engins qui défendent chaque jour sur les mers le bon renom de la cuisine française... et quercynoise qui en est une de ses plus succulentes expressions laisse stupéfaits nos explorateurs car il est près de 13 h. 30 et qui verraient sans doute surgir avec plaisir d'un de ces multiples fours une grillade à point !... La curiosité est encore la plus forte car ils écoutent sans impatience apparente les chiffres astronomiques annoncés par leur guide sur les quantités en viande et denrées cuites quotidiennement dans ces fourneaux géants. La caravane cotoie maintenant le grill-room derrière les vitres duquel s'organise un grand branle-bas. Le mot magique... encore, que je vous livre et qui n'est autre que : « Cangardel » et les portes s'écartent donnant accès à un apéritif d'honneur présenté par des serveurs stylés. Le président de la Diane du Quercy se fait alors l'interprète de tous et remercie avec émotion, spontanément et élan M. Cangardel qui par sa gentillesse, ses prévenances, sa simplicité a fait pour ses compatriotes de cette journée, une journée charmante. Il lui exprime l'admiration et les félicitations de tous pour avoir été l'ouvrier d'une œuvre aussi magnifique que le paguot « Normandie ».

M. Cangardel répondit avec son habituelle modestie qu'il n'avait pas l'intention de s'effacer devant l'œuvre qui, elle, n'était pas le fait d'un seul, mais dans tous les domaines de l'industrie et de l'art, d'une multitude d'ouvriers. Il dit encore la haute signification nationale que représentait cette œuvre française et sa joie d'avoir reçu « La Diane » à bord du Normandie. Une triple ovation salua d'enthousiasme les paroles du distingué président de l'Académie de marine et il était près de 14 heures quand il fallut enfin s'arracher à ce cadre et à cette ambiance.

Les « ventres affamés » de nos 300 quercynois n'eurent qu'une oreille distraite pour les avertissements de « parler inconnu » relatifs au mode de répartition des convives dans les cinq salles mises à leur disposition. Ce fut une joyeuse précipitation vers l'hôtel de Roubaix et le Buffet de la gare et chacun ayant retrouvé ses amis réussit à se grouper par affinités et sympathies. Les membres du bureau à l'exception des grands capitaines ne s'assirent à table que les derniers quand ils se furent assurés que tout le monde était placé et content. Après les membres de La Diane qui étaient, cela se conçoit, les plus nombreux, venaient une cinquantaine de sociétaires des Enfants de l'arrondissement de Figeac, puis une quarantaine de Cadets et à peu près autant de Foyer. Le repas fut copieux et excellent malgré les pronostics funestes de quelques fâcheux qui avaient annoncé à l'avance aux excursionnistes que les cuisiniers du Havre n'étaient tous que des gâte-sauces ! Un savoureux et abondant assortiment de hors-d'œuvres précéda le filet de sole aux champignons et le poulet de grain fleuri de saumon et de pommes sautées, fut ébloui par les fruits et le café. La satisfaction se lisait sur tous les visages, le soleil brillait franchement et termina dans une apothéose cette bonne journée. Tout le Quercy jusqu'à l'heure du train se répandit à travers Le Havre, le Nice-Havrais et Sainte-Adresse et y mit une note colorée de méridionalisme. Les uns allèrent voir les musées, les autres la mer et à distance, envoyèrent un dernier regard au Normandie encore ancré pour trois jours au milieu de ses frêres... cadets bien qu'adultes !

La mer s'étendait calme et belle invitait au voyage... Le retour ne fut pas triste, car le parleur inconnu avait repris son poste et les danseurs étaient loins de la lassitude... Notre excellent et jovial ami Gary dissipa par sa loquacité aimable, les bromillards de mélancolie du retour, puis Charles Garrigues avocat à La Rochelle « parla pour ne rien dire, comme tous les avocats » et la Radio Diane du Quercy Publicité et la Radio Mission. C'est ainsi que dans le train-radio on parla de Rilly et Moselle de Villos Chadournes, de Vieillescazes, de Théron, chez qui tout est bon, à Cabrerets, de la Reine des Lavandes, de Fraux et Lafon, du Trappeur Français, de Vallois, du Ti-voli, de Baillagou, de Mme Aussel, d'Alvignac, de Pierre Rougier, de Floirac, de Crayssac, Bosc et Delfort, de M. Comte et de Mme Lagriffoul sans oublier Mazarin et le S.T.I.C. B., employé par notre ami Roques à Payrac et ailleurs avec un plein succès et on recommanda la lecture du livre de Pecheyraud et le compatriote Bessière.

Le Hall de la gare Saint-Lazare et le silence subit rappelés nos quercynois au sens des réalités de ce monde qui, en l'espèce était la fin de cette journée délicieuse toute de franchise et saine détente où des amis d'un même terroir qu'ils soient de Figeac, de Cahors ou de Caussade avaient communiqué dans le même sentiment régional quercynois et en face du Normandie dans le sentiment national qui est encore tenace au cœur des Français. Comme s'ils avaient, à ce moment précis du retour, senti toute la douceur de ce sentiment quercynois qui ne leur donnait qu'un même cœur des voix s'élevèrent s'amplifièrent et : « A quel-les moutagnes... » fut le chant du cygne !!!

Germaine GANTAYRE, de Cabrerets, Lot.

Trésorière de la Diane du Quercy (Interim de Mme M.-L. Vincent-Fabre, secrétaire à la Rédaction encore en vacances à Saint-Céré le jour de l'expédition).

P. S. — La Diane du Quercy est heureuse et fière du succès de cette entreprise et souhaite la renouveler. Elle re-

## REMISE DE DISTINCTIONS

M. le docteur Viborel, délégué à la propagande du comité national de défense contre la tuberculose, était de passage dans notre ville, pour remettre à deux personnalités cadurciennes la médaille du comité en hommage des services rendus à l'œuvre du comité dans le département du Lot.

M. le docteur Viborel s'est rendu à Tour-de-Faure où, en présence de MM. Manhiabal, Doumerc et Bergon, il a remis la médaille d'or du Comité à M. le Professeur Bénéch, ancien conseiller général du Lot et Président du Comité départemental de défense contre la tuberculose.

Il a remis ensuite la médaille de bronze à M. le docteur Fuminié, médecin du dispensaire anti-tuberculeux de Cahors.

Nous sommes heureux de nous associer à l'hommage légitime rendu par M. le docteur Viborel au nom du Comité national, à M. le Professeur Bénéch et à M. le docteur Fuminié pour les services rendus au développement de la lutte contre la tuberculose dans le Lot.

## Création d'un Conseil de Prud'hommes

En vue de la création d'un Conseil de Prud'hommes dans l'arrondissement de Cahors, et pour lui permettre d'assurer l'exécution des prescriptions de M. le Ministre du Travail concernant l'établissement des statistiques réglementaires, le Maire de Cahors prie MM. les commerçants et industriels de la ville, travaillant seuls, ou avec le concours d'employés ou d'ouvriers, de vouloir bien se présenter à la Mairie pour y fournir les renseignements nécessaires à l'enquête.

Les patrons qui ont déjà répondu au questionnaire écrit n'ont pas à se soumettre à cette formalité.

## GRANDE FÊTE DE LA JEUNESSE

Dès maintenant, écoles urbaines et rurales, Sociétés sportives, Groupes régionalistes, préparent cette manifestation de jeunesse et de vie qui, dans le soleil et dans la joie, fermera le cycle des manifestations organisées dans le département.

Pour la jeunesse et pour l'enfance, le 12 juin, à Cahors, un grand défilé de gymnastes, de troupes régionalistes, de chars fleuris, balayera le boulevard Gambetta. Une fête gymnique de jour, une fête régionaliste de nuit, de grands bals populaires.

Commerçants, Syndicats d'initiatives, Sociétés locales, groupements quercynois, participez au défilé de la fête avec votre char fleuri.

Amis de l'Ecole, éducateurs, parents, jeunes gens, jeunes filles, reprenez cette date : 12 juin à Cahors. Venez nombreux à la grande fête de la jeunesse.

Tous les groupements et sociétés locales, tous les commerçants qui désirent préparer un char pour le défilé devront s'adresser d'urgence à la Fédération des Œuvres Laiques (Inspection académique, Cahors).

## PRIX DES CHARBONS

La Préfecture nous communique : Prix des charbons d'importation à dater du 5 mai 1938, compte tenu de la prime consentie par le groupement charbonnier du Lot, pour les achats faits au comptant ou payés dans les 30 jours de la livraison.

Achat au détail, par 100 kg. : Tréblés polonais, 44,50. — Tréblés d'Ecosse, 42,50. — Tréblés Bordeaux, 45. — Boulets Bordeaux, 43. — Anthracite synthétique de Bordeaux, 59. — Anthracite Hongay, 66. — Anthracite anglais, 72.

Achat par 500 kg. : Tréblés polonais, 43,50. — Tréblés d'Ecosse, 41,50. — Tréblés Bordeaux, 44. — Boulets Bordeaux, 42. — Anthracite synthétique de Bordeaux, 58. — Anthracite Hongay, 65. — Anthracite anglais, 71.

Achat par tonne (1000 kg.) : Tréblés polonais, 41. — Tréblés d'Ecosse, 39. — Tréblés Bordeaux, 43. — Boulets Bordeaux, 41. — Anthracite synthétique de Bordeaux, 57. — Anthracite Hongay, 63. — Anthracite anglais, 69.

Les prix des charbons français sont sans changement.

## Congrès des S.O.R.

Le Congrès des S.O.R. du Lot aura lieu à Montcuq, le 28 mai. Le prix du banquet est fixé à 25 fr. Prière d'adresser avant le 20 mai, dernier délai, la cotisation du banquet, à M. Pagès, trésorier à Bagat, par Montcuq (Lot). Passé cette date, aucune inscription ne sera admise.

Un service d'autobus fonctionnera à l'aller et retour. Départ de Cahors à 7 heures.

## Naturalisations

Par décret, sont naturalisés Français : Bono José, agriculteur, né le 23 décembre 1890 à Catadan (Espagne), ayant deux enfants mineurs ; Joséphine, née le 17 juin 1919 à Merville (Hte-Garonne), et Joseph-Vincent-Raphaël, né le 1<sup>er</sup> juin 1933 à St-Laurent-Lolmie (Lot), et Pastor Raphaëla sa femme, née le 15 juin 1894 à Benifaya (Espagne), demeurant à Cahors.

grete la date choisie (qui n'a pu être autre, en raison des horaires et croisières du « Normandie ») car elle a privé de l'excursion de nombreux sociétaires et sympathisants encore en vacances.

## CAHORS

### UNE BONNE PLUIE

Enfin ! Après une longue période de sécheresse où la plus grande partie des récoltes paraissait compromise, la pluie est tombée !

Samedi, dimanche, quelques légères ondées ont rafraîchi la température et mouillé les terres. Mais lundi ce fut un bel arrosage. Les averses se succédèrent sans interruption durant toute la matinée et la journée et les eaux ont pénétré dans les terres des jardins où desséchaient les légumes semés !

Voilà près de 3 mois qu'il n'avait point plu dans le Lot. Bien qu'insuffisante, cette pluie vient donc à propos pour avancer la germination de toutes les récoltes.

### FÊTE DE L'ÉCOLE DE LA RUE WILSON

Dimanche, avait lieu, au théâtre municipal, la fête scolaire organisée par Mme la Directrice et Mmes les maîtresses de l'Ecole des filles de la rue Wilson.

Le public cadurcien, ami de l'Ecole laïque, était venu nombreux applaudir les jeunes artistes ; la salle était comble.

Pendant que se déroule le programme, il nous fut donné de suivre avec une réelle admiration les chants mimés et les danses exécutés par de précoces et délicieux artistes de 3 à 14 ans. Leur jeu plein de finesse et de charme, leur gracieuse assurance dans l'interprétation du rôle dévolu à chacun, leurs costumes d'un goût exquis, surent faire jaillir les applaudissements et les encouragements mérités. Tous les numéros furent bissés avec enthousiasme.

Le groupe des élèves de l'école enfantine interprétèrent : « La joie dans les nids », « l'Oiseau bleu », « A la Voilette », « La ronde de la mariée », « La ronde des mouchoirs ».

Puis les élèves des classes primaires intéressèrent vivement le public en interprétant : « La Ronde des ménagères », « Le joli jeu des cueillettes », « Plançons le mai », « Valse romantique », de Chopin, « Le Cygne », de St-Saëns, avec la diction du poème de Sully-Prudhomme, par Mme Marceac.

L'orchestre, dirigé par Mme Bourjade, exécuta brillamment des morceaux connus et aimés du public. En intermède, il nous fut donné d'entendre et d'applaudir les virtuoses bien connus : Mme E. Marceac dans ses chants et M. Bourjade dans ses solos de violoncelle.

Des fillettes offrirent des gerbes de fleurs aux personnes qui avaient prêté leur concours dévoué à la préparation de cette fête : à Mme Bourjade, qui avait réglé la partie musicale et chorégraphique de divers numéros et qui tenait le piano d'accompagnement, à Mme Ordy, qui avait créé et confectionné les plus beaux costumes, à Mme E. Marceac, à Mlle Delpouget, toujours inlassablement dévouées aux œuvres laïques.

Nous adressons nos vives félicitations et nos remerciements à Mme Gineste, Directrice, à Mmes les Insitutrices de la rue Wilson, aux gentils bambins de la classe enfantine, à toutes les charmantes fillettes des classes primaires, à toutes les personnes qui ont contribué à la parfaite réussite de cette belle fête.

### Syndicat des entrepreneurs des travaux publics et du bâtiment

Réunion vendredi 20 mai à 20 h. 30 à la Chambre de Commerce. Ordre du jour : Renouvellement des adhésions et paiement des cotisations ; Communication de la Chambre syndicale de la Corrèze, relative aux congés payés ; affaires diverses.

### Assistance publique et privée

L'« Officiel » publie la liste des œuvres de bienfaisance privée électorales aux conseils départementaux de l'assistance publique et privée. Voici la liste des œuvres de bienfaisance du Lot :

Filles de la Charité de St-Vincent-de-Paul à Payrac ; sœurs de la Charité de Nevers à Cahors, rue Jean Caviolle ; sœurs garde-malades de Notre-Dame auxiliaire de Montpellier, à Cahors, rue du Château-du-Roi ; sœurs de la Miséricorde, dites du Refuge, à Cahors 14, cours de la Chartreuse ; sœurs de Notre-Dame-du-Calvaire de Gramat, à Gramat ; sœurs de la Sainte-Famille de Villefranche, à Figeac, place Louis-Vival ; sœurs de la Sainte-Famille de Villefranche, à Fons.

## EDEN

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE (à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

Un film charmant  
Une aventure exquise

### Mademoiselle ma mère

AVEC Danielle DARRIEUX, Pierre BRASSEUR, ALERME, LARQUEY et PASCALI EN COMPLEMENT

### L'Empereur de Californie

grand prix de la Biennale de Venise 1936

## UNE GRANDE CONFÉRENCE A LA F.D.O.L.

Poursuivant son œuvre d'Education populaire, la F.D.O.L. du Lot a invité le Doyen Jules Marsan à entretenir le public cadurcien de « César Birotteau et la naissance de la bourgeoisie moderne ».

Donc, le 28 mai, au théâtre municipal, à 21 h., nous aurons la joie d'entendre l'éminent professeur dont les cours publics enchantèrent la cité toulousaine, dont les conférences à Radio-Toulouse remuèrent encore des milliers d'auditeurs, nous parler du prodigieux héros Balzacien, qui représente au XIX<sup>e</sup> siècle l'audace tantôt prospère et tantôt malheureuse des magnats de la finance et de l'industrie. Nous pouvons être assurés que M. Jules Marsan, dont le talent oratoire est suffisamment connu pour défrayer tous les éloges, ne manquera pas d'effectuer de fines comparaisons entre la naissance de la civilisation moderne et l'état actuel de cette même civilisation. On parle sans cesse des méfaits de l'argent, de l'avidité spirituelle que ce règne a provoqué. Nous aurons le 28 mai, une occasion unique sans doute de mesurer exactement les avantages et les inconvénients de l'évolution moderne. Outre l'intérêt de ces questions, elle présente l'attrait d'être exposée par un homme dont l'intelligence et la culture permettent de promettre aux auditeurs un délicieux moment.

### CERCLE MUSICAL P.-O.-MIDI

Soirée de gala. — Le cercle Musical P.-O.-Midi organise le vendredi 3 juin prochain à 21 heures au Théâtre Municipal un grand concert vocal, instrumental et chorégraphique avec le concours de l'Avenir Cadurcien.

Ce concert, offert aux membres honoraires de la société, est appelé à avoir un grand succès.

Le programme très judicieusement composé qui sera publié ultérieurement donnera satisfaction aux plus difficiles.

Nous pouvons annoncer d'ores et déjà la venue à Cahors d'artistes réputés de Toulouse qui, par leur danse et leur partie comique, ne manqueront pas d'attirer à notre théâtre la foule cadurcienne.

Des détails complémentaires concernant cette soirée seront donnés dans quelques jours ainsi que les dates de location des places pour les membres honoraires et le public.

### Arrestation

M. Caussid, commissaire de police, a mis en état d'arrestation le nommé Wilhelm Jaundi, 27 ans, de nationalité autrichienne, pour vagabondage et défaut de pièces d'identité. Il a été écroué à la prison.

Le nommé Fernand Mounal, 31 ans, originaire de Saint-Médard-Nicourty (canton de Latronquière), a été mis en état d'arrestation, à Parnac, par la gendarmerie de Lucez sous la triple inculpation de vol, vagabondage et défaut de carnet anthropométrique.

Conduit samedi au Parquet de Cahors, après interrogatoire, il a été écroué à la prison.

### Le pain à bon marché

Sur présentation d'un billet portant la signature de M. Valadie, le boulanger de Marmiac, M. Nadal, délivra 10 livres de pain au nommé Bessou Pierre, cultivateur à Tabouset (commune de Monteléra).

Mais quelques jours plus tard, M. Nadal apprit que M. Valadie n'avait jamais signé de billet à Bessou.

Plainte a été portée à la gendarmerie de Cazals. M. Bessou, interrogé, avoua avoir écrit le bon lui-même. Procès-verbal a été dressé.

### Plainte pour vol

M. Landiech Louis, 66 ans, propriétaire à Anglars, constata que des sommes contenues dans son armoire avaient disparu.

Ces jours derniers, le nommé V... fut surpris en train de fouiller dans l'armoire. Plainte a été portée à la gendarmerie qui a interrogé V... Mais celui-ci a nié énergiquement s'être introduit chez M. Landiech. L'enquête se poursuit.

## Les Sports

### STADE CADURCIEN

Section athlétisme. — Les entraînements de la section ont lieu tous les dimanches de 9 h. à 11 h. au stade Lucien-Desprats.

Les fournisseurs du Stade Cadurcien qui auraient des factures ou notes quelconques à faire acquitter, sont priés d'en effectuer la présentation avant le 31 mai à M. Laucon, Trésorier général du Stade.

## PALAIS des FÊTES

MERCREDI 18, JEUDI 19, SAMEDI 21  
DIMANCHE 22 (à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Gaby MORLAY, Marie GLORY  
André LUGUET

DANS  
un film très gai

### Les amants terribles

d'après la pièce de Noël Coward  
« Private Lives »  
EN COMPLEMENT :

### Seule dans la vie

(Comédie dramatique)

BIENTOT  
**CESAR**  
Le grand film de Marcel PAGNOL

## Coup de couteau

En dépouillant un bœuf, à l'abattoir, M. Emmanuel Bonnet, garçon boucher, chez M. Sarny, se donna un coup de couteau qui l'atteignit à la face palmaire de l'index droit, lui faisant une entaille profonde. Il devra observer un repos de plusieurs jours.

### Règlement... de comptes !

M. Galan Jean, 71 ans, propriétaire à Beaugard, réclama une somme de 600 francs à M. Bourgade, 64 ans, qui lui devrait, dit-il, depuis plusieurs années.

M. Bourgade refusa de payer cette somme, car, affirmait-il, il ne devait rien à M. Galan. Alors, il lui asséna un coup de manche de sarcellette sur la tête.

M. Galan, blessé, s'est fait délivrer un certificat médical par M. le docteur Couderc et a porté plainte contre M. Bourgade, auquel il réclame 6.000 francs de dommages-intérêts. La gendarmerie de Limogne a ouvert une enquête.

### Sous un poteau en ciment armé

M. Félix Rebière, entrepreneur des transports à Puy-l'Évêque, procédait au chargement de gros poteaux en ciment armé destinés à supporter des lignes électriques à haute tension. Tout à coup, les crochets soutenant l'un de ces poteaux cédèrent et cette masse de matériaux s'abattit sur le pied gauche de M. Rebière. Le pied fut littéralement écrasé.

L'amputation ne paraît pas toutefois s'imposer, mais l'invalidité du laborieux travailleur sera de longue durée.

### Foire du 14 mai 1938

La foire du 14 mai n'a pas été importante. Au foirail pas de bétail amené et le marché aux grains a été nul. Voici les cours du marché :

Poulets, 8 fr. ; poules, 6 fr. ; canards, 6 fr. ; lapins, 3 fr. le 1/2 kilo ; pigeons, 8, 10 à 15 fr. la paire ; œufs, 5 fr. 50 à 6 fr. la douzaine.

## Arrondissement de Cahors

### Castelnau-Montriat

Avancement. — Notre sympathique percepteur M. Bonnaud Roger, figure au tableau d'avancement publié au Journal Officiel du 4 mai, pour le 2<sup>e</sup> échelon de la 2<sup>e</sup> classe. Nos félicitations.

### La vie chère.

 — Les prix de vente au détail de la viande de boucherie et de charcuterie sont fixés par des arrêtés préfectoraux que les bouchers et charcutiers sont tenus d'afficher sur des tableaux spéciaux apposés à la vue du public.

Depuis quelque temps, les cours de gros subissent de telles fluctuations que les arrêtés fixant les prix de détail devraient être bien plus souvent renouvelés.

De plus, comme il est prouvé que les acheteurs ne savent pas défendre leur droit, mais simplement se plaindre, pourquoi comme cela se pratiquait vers la fin de la grande guerre, bouchers et charcutiers ne seraient-ils pas obligés de délivrer à chaque acheteur un bulletin mentionnant le poids, le prix et la qualité de la viande livrée ?

Et alors si un service de police de surveillance fonctionnait dans chaque département, il serait facile de reconduire chez le vendeur quelques acheteurs et de contrôler les indications du bulletin de vente. On assurerait ainsi sérieusement l'exécution parfaite de l'arrêté préfectoral.

C'est l'unique moyen de lutter avec succès contre les prix exagérés et de supprimer les pénibles conséquences de la vie chère.

### Arrondissement de Figeac

### Figeac

Légion d'honneur. — M. Lacout moultié est le facteur des Postes qui deux fois par jour, distribue le courrier sur les rives du Célé, à Figeac. Il n'a qu'un bras ; un obus allemand lui emporta l'autre, sur le champ de bataille.

## BUREAU Le Cirque sans bluff

Présente cette année un spectacle d'une variété infinie, capable de satisfaire les goûts les plus divers, les plus difficiles.

Il présente dans un cadre luxueux, moderne, le mieux approprié pour mettre en valeur d'une façon parfaite tous les genres d'attractions vedettes.

### Aperçu des principaux numéros de ce Programme Inégalable :

### Charles Rigoulot

L'Homme le plus fort du monde dans une série de mouvements de poids et haltères qui l'ont rendu célèbre dans le monde entier

### Les 5 Colorados

création originale

### Le Trio Arnols

phénoménaux acrobates les plus jeunes et les plus forts du monde

### Les 2 Hoteley

les rois du double saut périlleux au tremplin

### M. Glasner

le réputé dresseur avec son nouveau répertoire équestre

### Un véritable combat de lutte à l'Américaine

entre Charles Rigoulot et Emile Rivollier Finaliste du championnat du monde de lutte libre

### Jimmy Brooks

le Plongeur de la mort

### Les 3 Artonas

les surprenants gymnastes aériens

### The Slow Boys

extraordinaires comédiens excentriques

### Mme Glasner

présente sa nouvelle création « Le Sulki », haute école, et son nouveau Carrousel

### Bespard-Piège et Charley

les fameux clowns parisiens

### Les joutes romaines

par l'écuier Octavis

Le spectacle que BUREAU présente cette année n'a rien de comparable avec ce que vous avez vu.

Les numéros les plus beaux, les plus gais, les plus nouveaux, sont chez BUREAU.

PUBLIC, le Cirque BUREAU est sérieux, sincère, il n'a jamais trompé sa fidèle clientèle, c'est pourquoi il a été surnommé à juste titre le vrai Cirque sans Bluff.

Location aussitôt l'arrivée du Cirque, de 10 à 18 heures.

## A CAHORS, Jeudi 19 Mai

Matinée à 15 h. — Soirée à 20 h. 45



Le Gouvernement vient de le faire Chevalier de la Légion d'honneur. Personne ne lui contestera ce petit ruban gagné dans les tranchées.

Nous adressons à M. Lacalmonté, nos félicitations les plus vives.

**Au contrôle du trafic.** — M. Suchet est nommé contrôleur du trafic à Figeac en remplacement de M. Mercau, appelé à Paris.

Comme son prédécesseur, M. Suchet, auquel nous présentons nos souhaits de bienvenue, sera à l'entière disposition de ceux qui désirent tous renseignements concernant les transports par fer (voyageurs et marchandises).

Adresse: M. Suchet, contrôleur du trafic, gare de Figeac (Téléphone 37).

**Visite médicale dentaire des élèves des Ecoles laïques.** — Nous apprenons que M. Delaurie, le chirurgien-dentiste bien connu, assure gratuitement la visite médicale dentaire des élèves des écoles laïques de Capdenac-gare.

Notre distingué compatriote dont la souriante gentillesse et le dévouement sont unanimement appréciés, prouve ainsi l'intérêt qu'il porte aux écoles laïques. Nos cordiales félicitations.

**Fêtes de mai.** — Résultats du concours de voitures fleuries:

Catégorie autos: 1<sup>er</sup> prix ex-æquo: a) Le char des Bleuets; b) Le char de la maison Govez; 3<sup>e</sup> prix: Les Lunettes de la maison Rolland.

Catégorie attelage: 1<sup>er</sup> prix: Le panier fleuri; 2<sup>e</sup> prix: Le Calvettaire, maison Croustillère.

Bicyclettes: 1<sup>er</sup> prix ex-æquo: a) Mlle Bouchoux; b) M. Barrié; c) M. Hermet.

Résultats du concours de tir: 1<sup>er</sup> prix ex-æquo: MM. Prat et Touzi: 46 points; 3<sup>e</sup> prix ex-æquo: MM. Laccare et Burgalière: 45 points; 5<sup>e</sup> prix: M. Tourreilles; 6<sup>e</sup> prix: M. Jalies.

Les prix doivent être retirés chez M. Pouchie, trésorier.

**Tombola fêtes de mai.** — Voici la liste des numéros gagnants:

117 — 132 — 150 — 157 — 181 — 220 — 221 — 237 — 248 — 270 — 296 — 311 — 361 — 368 — 369 — 373 — 393 — 400 — 419 — 429 — 433 — 443 — 505 — 515 — 533 — 690 — 650 — 663 — 686 — 794 — 808 — 820 — 861 — 928 — 944 — 957 — 967 — 985 — 1027 — 1041 — 1050 — 1090 — 1111 — 1175 — 1181 — 1224 — 1232 — 1251 — 1283 — 1284 — 1291 — 1309 — 1338 — 1341 — 1373 — 1411 — 1412 — 1413 — 1415 — 1425 — 1455 — 1458 — 1462 — 1467 — 1474 — 1491 — 1561 — 1575 — 1605 — 1610 — 1613 — 1630 — 1633 — 1661 — 1697 — 1718 — 1720 — 1722 — 1738 — 1758 — 1761 — 1770 — 1838 — 1876 — 1921 — 1935 — 1943 — 1994 — 2003 — 2012 — 2030 — 2031 — 2075 — 2104 — 2212 — 2221 — 2231 — 2240 — 2322 — 2363 — 2369 — 2382 — 2421 — 2455 — 2512 — 2532 — 2534 — 2545 — 2565 — 2571 — 2617 — 2681 — 2703 — 2732 — 2741 — 2775 — 2805 — 2840 — 2855 — 2953 — 2959 — 3185 — 3195 — 3261 — 3263 — 3364 — 3411 — 3474 — 3482 — 3584 — 3883 — 4102 — 4272 — 4849 — 4872 — 4923 — 4943 — 4965 — 5074.

Le gagnant du gros lot « un cochon gras », détenteur du billet 2003 (vendu par le café de la Terrasse), ne s'étant pas encore fait connaître, le Comité des fêtes de Figeac a pris la décision de décompter après le 15 courant, les frais de nourriture et d'entretien de leur « pensionnaire » qui, s'il n'était pas réclamé à la date extrême du 30 mai, serait donné au Bureau de Bienfaisance.

**Les obsèques de M. Gaubey.** — Elles ont eu lieu, dimanche dernier, en présence d'une grande foule qui témoigne à la famille ses profonds sentiments d'estime.

M. Gaubey, greffier honoraire de tribunal, à Figeac et à Cahors, était ordonnateur de la caisse d'épargne de notre ville.

Au cimetière, les paroles d'adieu furent prononcées par M. Couybes, au nom de la loge maçonnique et au titre de l'amitié, et par M. Léonce Leygues, représentant de M. Loubet, sénateur-maire, empêché.

Voici mes deux bébés... Il y a longtemps que tu ne les as vus... Mon petit Philippe que tu connais bien et ma petite Claudine qui a grandi ?

— Oui, elle a grandi !... Ils sont magnifiques tous les deux !

La visiteuse avait maternellement attiré contre elle les deux babies et les examinait affectueusement.

Un nuage passa sur son front pâle.

— Une mère doit être heureuse d'avoir d'aussi beaux bébés...

Elle s'arrêta, soupira, puis, reprit comme en songe :

— Le vrai bonheur pour une femme: vivre pour ses petits !... Ah ! je l'envie, Francine ! ajouta-t-elle avec plus de vivacité. Tu ne te doutes pas combien tu es riche de les posséder... Avec un bon mari surtout !

— Oui... Avec leur père évidemment !... Ce brave André !... Comment va-t-il, à propos ?

— Mais très bien, fit l'autre en riant.

— Pourquoi ris-tu ? s'étonna Arlette.

Un peu rouge, elle ajouta :

— J'ai dit quelque chose d'extraordinaire ?

— Au contraire... C'est ton « à propos » au sujet d'André qui me fait rire... Comme si tu avais pu oublier mon mari.

— Non ! Bien sûr, je ne l'oublie pas ! Mais peut-être ai-je pensé involontairement qu'un homme n'est pas absolument nécessaire au bonheur d'une femme.

Francine regarda sa compagne avec étonnement.

Qu'est-ce qui lui prenait, à cette petite Arlette, d'énoncer de pareilles réflexions !

L'arrivante avait vu sa surprise et devinait ce qu'elle pensait. Elle éclata de rire :

— Fais pas attention, ma grande ! Je suis un peu ahurie de me trouver chez toi... dans ce Paris si remuant, si mouvementé... la tête est perdue et les idées viennent en foule qu'on n'a pas le temps d'approfondir... surtout lorsque, comme moi, on n'a pas l'habitude de voir tant de gens et tant de choses...

L'autre ne répondit pas. Le ton de son amie sonnait faux. Et pourquoi parlait-elle tant... si fiévreusement ?

La jeune mère s'était placée devant Arlette et par-dessus les têtes de ses deux enfants, elle examinait affectueusement la jeune fille.

Sa langue et ses lèvres traduisaient au fur et à mesure les conclusions de son inspection :

— Un peu de pâleur... la mine tirée... Et que signifie ce regard ?... De la tristesse ?... Alors quoi ! Cela ne va pas chez toi ? Mais non, je divague ! Puisse que voici en promenade dans la capitale, c'est que tout est bien. Et s'il y a dans ces grands yeux-là un semblant de mélancolie, c'est parce que, depuis quelques jours, mademoiselle Arlette abuse, à Paris, de son temps et de sa jeunesse !... Trop de plaisirs ! parbleu !

Tu es fatiguée, voilà tout !

La jeune fille eut un sourire un peu triste.

— Hélas ! fit-elle doucement. En fait de distractions... Drôles de plaisirs, plutôt !

Son air abattu inquiéta sa compagne. Elle avait soudain conscience que quelque événement grave justifiait la visite d'Arlette.

— Voyons ! qu'est-ce qui ne va pas ?... demanda-t-elle avec autorité. Mais d'abord, remets Philippe sur ses pieds et assieds-toi... Raconte, maintenant ?

Arlette avait exécuté l'ordre en silence. Puis, embarrassée pour débiter, cherchant ses mots, elle dit gauchement :

— Je vais te surprendre, ma grande... Je suis à Paris depuis douze jours...

— Douze jours ! Par exemple ! Et c'est seulement aujourd'hui que tu viens me voir ?

Francine paraissait outrée ; mais doucement Arlette lui saisit la main.

— Ne te fâche pas... Il m'a été impossible de venir plus tôt... J'ai eu de terribles soucis, vois-tu...

— Des soucis ? Mais pourquoi ?... Comment cela ?

Comme l'autre haussait les épaules avec accablement, Francine la pressa de questions.

— Voyons !... Voyons !... Je ne te comprends pas ! Explique-toi ? Tu m'intrigues !... Mais d'abord, clarifions !... Ta mère ?

— Ma mère est naturellement à Battenville.

— Et M. Lebrédet ?

— Mon beau-père s'occupe toujours de sa pharmacie. Il crée de plus en plus de nouveaux produits pour le soulagement des malades et la prospérité de sa maison... Je suis ici...

Elle s'arrêta et, devant le regard un peu dur de son amie, elle protesta doucement :

— Ne me fais pas ces yeux-là, chérie... Je suis à Paris pour y travailler. Tu vois comme c'est simple et naturel.

— Trop simple, trop naturel, pour que je comprenne du premier coup !... Comment te dire mieux ? J'ai trouvé un emploi... Je vais gagner ma vie... Il me faut désormais ne compter que sur moi... sur moi toute seule.

— Qu'est-ce que tu me racontes là ?... Est-ce que je sais bien : tu n'es plus auprès de tes parents ? Tu es seule à Paris ?

— Oui ! Ça te paraît extraordinaire ?

— Absolument renversant !

Et sans doute pour donner plus de poids à son affirmation, Francine attirait un siège à son tour et s'y laissa choir, face à son amie.

Saisie par l'énormité du fait qu'Arlette venait de lui révéler, la jeune mère laissa échapper encore, comme une lamentation :

— Tu as quitté ta mère !... Tu l'as quittée !...

— Oui !... confirma l'autre avec lassitude. Et ce n'est pas sans déchirement crois-le bien !

Francine un peu abasourdie regarda son amie comme si elle la voyait pour la première fois. Après un court silence où toutes les suppositions trottaient dans son cerveau, la jeune femme demanda :

— Allons, explique... Tout cela, ce n'est qu'une crise, un mauvais passage ?

— Non, j'ai quitté ma mère pour toujours.

La gravité du ton, les syllabes prononcées lentement, comme détachées, ne laissaient aucun doute sur le caractère irrévocable de la décision prise. Cette fois, le silence se fit lourd, pénible... Si lourd et si pénible qu'il s'imposait en se prolongeant...

En présence de ces deux femmes dont l'une, âgée de vingt-deux ans, échappait en ce moment à la destinée qui lui était imposée, dont l'autre, de taille un peu plus grande et de traits plus marqués, portait avec la maturité de ses vingt-huit ans celle de sa double maternité, on n'eût pu manquer de remarquer le contraste de leurs personnalités. Cette dernière avait l'expression reposée et sereine de la physionomie d'une maman heureuse, alors que, sur le visage de la jeune fille, un masque de gravité s'imprimait, révélateur de profonds soucis.

Elfarée de la nouvelle imprévue, Francine essayait de se l'expliquer proprement :

— Tu as quitté ta mère !... Tu l'as quittée !... confirma l'autre avec lassitude.

(à suivre)

A ces témoignages émouvants, nous joignons l'expression de nos vives condoléances.

**Dans les P.T.T.** — M. Paul Vigroux, employé principal des Postes, vient d'être nommé receveur des Postes de 4<sup>e</sup> classe, au camp d'Avord (Gers).

M. Vigroux laisse à Figeac de nombreux amis qui regretteront son départ.

Nous adressons au nouveau receveur nos félicitations et nos vœux.

**Prendeignes**

**Violent incendie.** — Un violent incendie a éclaté, dans la nuit, au moulin de Gabanelle, appartenant à M. Castagné. Les deux jeunes filles, l'une âgée de 20 ans et l'autre de 16 ans se trouvaient seules dans la maison lorsqu'elles entendirent du bruit au dehors; elles crurent à la présence d'un rôdeur, et effrayées, elles se barricadèrent dans leur chambre.

Mais peu après, suffoquées par la fumée, elles ouvrirent et s'enfuirent. L'incendie avait fait de tels progrès qu'elles ne purent rien sauver. Les pertes sont très importantes. Elles sont couvertes, en partie, par une assurance.

**Laval-de-Cère**

**Grave accident à la gare.** — Samedi matin vers 10 heures, au cours des manœuvres, en gare de Laval-de-Cère, M. Gabriel Fouilhac, poseur sur la voie ferrée, fut projeté en l'air à plusieurs mètres de hauteur par un câble déplacé qui s'était accroché à la locomotive. M. Fouilhac dans sa chute se fractura une épaule et se blessa grièvement à la tête. M. le docteur Sirey-jol, de Vayrac, appelé d'urgence, ordonna son transport immédiat dans une clinique à Aurillac. A midi, M. Mespoulhé conduisait le blessé dans cette ville tandis que M. le chef de district procédait immédiatement à une enquête.

Nous faisons des vœux pour que l'accident n'ait pas la gravité que ses témoins redoutaient et espérons que M. Fouilhac sera bientôt remis de ses blessures.

**Marcihac**

**Décès.** — Si le registre des naissances reste vierge d'inscriptions, il n'en est pas de même du registre des décès. Mme Rosalie Valade, née Grégory, vient de s'éteindre subitement à l'âge de 66 ans. Une foule nombreuse a accompagné sa déposition mortelle au cimetière. Nos condoléances à la famille.

**Espédaillac**

**Séance récréative.** — Dimanche 29 mai, à 14 heures (heure solaire), une séance récréative sera donnée à l'Ecole publique de garçons avec le concours des élèves, anciens élèves des écoles et des membres de la société sportive.

Le programme, long et varié, promet d'être des plus intéressants.

**Foire.** — Malgré sa coïncidence avec plusieurs marchés de la région, la foire du 7 mai a été importante. Le foirail aux agneaux était bien garni et il y a eu de nombreuses transactions, malgré la lenteur du marché.

Voici les principaux cours pratiqués :

Brebis grasses, de 230 à 250 fr.; brebis ordinaires, de 150 à 200 fr.; brebis antenaises, de 200 à 230 fr.; agneaux de boucherie, de 180 à 220 francs; oisons de 14 à 16 fr., le tout la pièce.

Comme d'habitude beaucoup de marchands forains et étalagistes. Prochaine foire, le 28 mai.

**Décès.** — Vendredi dernier, ont lieu à Espédaillac les obsèques du jeune Léon Terral, décédé subitement à l'âge de 17 ans.

Nos condoléances à la famille.

**St-Médard-de-Presque**

**Eau potable.** — M. de Monzie vient de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture une lettre par laquelle il l'informe qu'il a porté de 180.000 francs à 202.888 francs, la subvention accordée à la commune pour son projet d'alimentation en eau potable.

**Arrondissement de Gourdon**

**Gourdon**

**Avancement.** — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Louis Salvat, vient d'être appelé à remplir les fonctions de chef de bureau à la Préfecture, au service des affaires communales, nouvellement créé.

M. Salvat comptait dans notre ville, comme dans tout l'arrondissement, de nombreuses sympathies en raison des services rendus aux municipalités et de sa courtoisie envers tous.

Nous lui adressons nos plus cordiales félicitations.

**A la St-Hubert gourdonnaise.** — On nous prie d'insérer :

Dans un communiqué du bureau de la St-Hubert gourdonnaise paru la semaine dernière dans la presse, une omission regrettable a été commise. Alors que des remerciements étaient adressés à M. Delchié, conseiller général, pour son intervention en faveur de l'ouverture de la chasse à la palombe, M. Malvy, député, qui était également intervenu dans le même sens n'a pas été cité.

Le bureau, à l'unanimité, a décidé de réparer cette erreur et d'associer dans les mêmes remerciements les deux personnalités qui ont bien voulu conjuguer leurs efforts dans l'intérêt des chasseurs. — Le Bureau.

**Petites annonces économiques**

**PERDU** à Cahors, jour de foire, boucle d'oreille. Souvenir de famille. Rappor-ter ou écrire Bureau Journal. *Récompense.*

**A VENDRE** Camionnette Chenard, en très bon état. S'adresser à M. Joseph Galhié, à Montgesty.

**PERSONNE propre**, cherche place de femme de ménage ou bonne à t. l. s. sachant f. la cuisine et jardinage. Ville ou campagne. Bureau du Journal.

**BEAU PLAN DE TABAC** à vendre. S'adresser chez M. Pradaude Elie, à Regourd, par Cahors.

**REMERCIEMENTS**

Monsieur Laurent LABRO, Sous-Officier au 10<sup>e</sup> R.T.S., à Tunis, et Madame, née LALAURIE; Monsieur LALAURIE, Chef comptable à la Cie du Bourbonnais, Madame et leur fille Yvette;

Les Familles LABRO, DELAHAYE, BUFFAN, MARCHAND, parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Marie-Claude**

**P.F.G., 71, Bd GAMBETTA, CAHORS**

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**16<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais**

(Département de Cahors)

**ADJUDICATION**

Des fournitures pour le 3<sup>e</sup> trimestre 1938

Le 8 juin 1938, à 10 heures, la Commission des Ordinaires du détachement du 16<sup>e</sup> R.T.S., procédera à l'adjudication ci-après :

Viande de boucherie, période du 1<sup>er</sup> juillet 1938 au 30 septembre 1938. Poids approximatif de la fourniture 17.000 kilos environ.

Le poids approximatif de la fourniture n'est donné qu'à titre de simple renseignement; le Corps décline d'une façon formelle tout engagement à ce sujet.

Le cahier des charges concernant cette adjudication est déposé au Bureau de la Commission des Ordinaires du détachement (Casernes Bessières, à Cahors), où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours de 9 h. à 11 h. et de 15 h. à 17 h.

Toute personne qui désire soumissionner devra adresser au Président de la Commission, avant le 1<sup>er</sup> juin 1938 :

**REMERCIEMENTS**

Monsieur Laurent LABRO, Sous-Officier au 10<sup>e</sup> R.T.S., à Tunis, et Madame, née LALAURIE; Monsieur LALAURIE, Chef comptable à la Cie du Bourbonnais, Madame et leur fille Yvette;

Les Familles LABRO, DELAHAYE, BUFFAN, MARCHAND, parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Marie-Claude**

**P.F.G., 71, Bd GAMBETTA, CAHORS**

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**16<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais**

(Département de Cahors)

**ADJUDICATION**

Des fournitures pour le 3<sup>e</sup> trimestre 1938

Le 8 juin 1938, à 10 heures, la Commission des Ordinaires du détachement du 16<sup>e</sup> R.T.S., procédera à l'adjudication ci-après :

Viande de boucherie, période du 1<sup>er</sup> juillet 1938 au 30 septembre 1938. Poids approximatif de la fourniture 17.000 kilos environ.

Le poids approximatif de la fourniture n'est donné qu'à titre de simple renseignement; le Corps décline d'une façon formelle tout engagement à ce sujet.

Le cahier des charges concernant cette adjudication est déposé au Bureau de la Commission des Ordinaires du détachement (Casernes Bessières, à Cahors), où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours de 9 h. à 11 h. et de 15 h. à 17 h.

Toute personne qui désire soumissionner devra adresser au Président de la Commission, avant le 1<sup>er</sup> juin 1938 :

**REMERCIEMENTS**

Monsieur Laurent LABRO, Sous-Officier au 10<sup>e</sup> R.T.S., à Tunis, et Madame, née LALAURIE; Monsieur LALAURIE, Chef comptable à la Cie du Bourbonnais, Madame et leur fille Yvette;

Les Familles LABRO, DELAHAYE, BUFFAN, MARCHAND, parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Marie-Claude**

**P.F.G., 71, Bd GAMBETTA, CAHORS**

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**16<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais**

(Département de Cahors)

**ADJUDICATION**

Des fournitures pour le 3<sup>e</sup> trimestre 1938

Le 8 juin 1938, à 10 heures, la Commission des Ordinaires du détachement du 16<sup>e</sup> R.T.S., procédera à l'adjudication ci-après :

Viande de boucherie, période du 1<sup>er</sup> juillet 1938 au 30 septembre 1938. Poids approximatif de la fourniture 17.000 kilos environ.

Le poids approximatif de la fourniture n'est donné qu'à titre de simple renseignement; le Corps décline d'une façon formelle tout engagement à ce sujet.

Le cahier des charges concernant cette adjudication est déposé au Bureau de la Commission des Ordinaires du détachement (Casernes Bessières, à Cahors), où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours de 9 h. à 11 h. et de 15 h. à 17 h.

Toute personne qui désire soumissionner devra adresser au Président de la Commission, avant le 1<sup>er</sup> juin 1938 :

**REMERCIEMENTS**

Monsieur Laurent LABRO, Sous-Officier au 10<sup>e</sup> R.T.S., à Tunis, et Madame, née LALAURIE; Monsieur LALAURIE, Chef comptable à la Cie du Bourbonnais, Madame et leur fille Yvette;

Les Familles LABRO, DELAHAYE, BUFFAN, MARCHAND, parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Marie-Claude**

**P.F.G., 71, Bd GAMBETTA, CAHORS**

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**16<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais**

(Département de Cahors)

**ADJUDICATION**

Des fournitures pour le 3<sup>e</sup> trimestre 1938

Le 8 juin 1938, à 10 heures, la Commission des Ordinaires du détachement du 16<sup>e</sup> R.T.S., procédera à l'adjudication ci-après :

Viande de boucherie, période du 1<sup>er</sup> juillet 1938 au 30 septembre 1938. Poids approximatif de la fourniture 17.000 kilos environ.

Le poids approximatif de la fourniture n'est donné qu'à titre de simple renseignement; le Corps décline d'une façon formelle tout engagement à ce sujet.

Le cahier des charges concernant cette adjudication est déposé au Bureau de la Commission des Ordinaires du détachement (Casernes Bessières, à Cahors), où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours de 9 h. à 11 h. et de 15 h. à 17 h.

Toute personne qui désire soumissionner devra adresser au Président de la Commission, avant le 1<sup>er</sup> juin 1938 :

**REMERCIEMENTS**

Monsieur Laurent LABRO, Sous-Officier au 10<sup>e</sup> R.T.S., à Tunis, et Madame, née LALAURIE; Monsieur LALAURIE, Chef comptable à la Cie du Bourbonnais, Madame et leur fille Yvette;

Les Familles LABRO, DELAHAYE, BUFFAN, MARCHAND, parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Marie-Claude**

**P.F.G., 71, Bd GAMBETTA, CAHORS**

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**16<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais**

(Département de Cahors)

**ADJUDICATION**

Des fournitures pour le 3<sup>e</sup> trimestre 1938

Le 8 juin 1938, à 10 heures, la Commission des Ordinaires du détachement du 16<sup>e</sup> R.T.S., procédera à l'adjudication ci-après :

Viande de boucherie, période du 1<sup>er</sup> juillet 1938 au 30 septembre 1938. Poids approximatif de la fourniture 17.000 kilos environ.

Le poids approximatif de la fourniture n'est donné qu'à titre de simple renseignement; le Corps décline d'une façon formelle tout engagement à ce sujet.

Le cahier des charges concernant cette adjudication est déposé au Bureau de la Commission des Ordinaires du détachement (Casernes Bessières, à Cahors), où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours de 9 h. à 11 h. et de 15 h. à 17 h.

Toute personne qui désire soumissionner devra adresser au Président de la Commission, avant le 1<sup>er</sup> juin 1938 :

CAISSE AUTONOME DE LA DÉFENSE NATIONALE

# EMPRUNT

DE LA

## DÉFENSE NATIONALE

**OBLIGATIONS 5 %**

**EMISES A 980 FRANCS**

AMORTISSABLES ENTRE LE 15 NOVEMBRE 1941 ET LE 15 NOVEMBRE 1968, PAR

**TIRAGES AU SORT ANNUELS**

LES TITRES SORTIS AU TIRAGE ÉTANT REMBOURSÉS A 120 % DE LA VALEUR NOMINALE

COUPURES DE 1.000, 5.000 ET 50.000 FRANCS

REMBOURSABLES D'AUTRE PART AU PAIR AU GRÉ DES PORTEURS

le 15 MAI 1941 - 1944 - 1947 - 1950 - 1953 - 1956 - 1959 - 1962 - 1965 - 1968

MÊMES PRIVILÈGES et IMMUNITÉS que les RENTES 3 % PERPÉTUELLES. EXEMPTES de toutes TAXES SPECIALES FRAPPANT les VALEURS MOBILIÈRES

Remboursement anticipé à 120 % à partir du 15 Novembre 1941

**SOUSCRIPTIONS REÇUES AUX CAISSES CI-APRÈS**

Ministère des Finances, Service des Emissions (Pavillon de Flore)  
Recette Centrale des Finances et Recettes-Perceptions de la Seine  
Trésoreries Générales, Recettes des Finances et Perceptions  
Recettes des Postes et Télégraphes  
Banque de France, Siège Central, Succursales et Bureaux Auxiliaires

1<sup>o</sup> une déclaration indiquant son intention de soumissionner, ses nom, prénoms, domicile et qualité;

2<sup>o</sup> une pièce constatant sa qualité de Français;

3<sup>o</sup> un certificat établi par le Greffier du Tribunal de Commerce constatant que le demandeur n'a jamais été déclaré en faillite ou qu'il a été réhabilité et qu'il n'est l'objet d'aucune liquidation judiciaire. La date de l'établissement de ce certificat ne devra pas remonter à plus de 3 mois du moment de sa production.

Les soumissions doivent être établies sur papier timbré et d'après un modèle que les intéressés pourront se procurer au Bureau de la Commission.

Ce modèle seul sera admis.

En cas de non adjudication, une nouvelle adjudication aura lieu le 15 juin 1938, à la même heure.

Cahors, le 16 mai 1938.

Le Commandant du Détachement,  
Signé: MAGNAN.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**16<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais**

Unités stationnées à Cahors

COMMISSION DES ORDINAIRES

**ADJUDICATIONS RESTREINTES**

pour la fourniture par marchés distincts de

1<sup>o</sup> Epicerie et Légumes secs;  
2<sup>o</sup> Légumes verts;  
3<sup>o</sup> Pommes de terre.  
4<sup>o</sup> Vin. — Quantité approximative, 54 hectolitres.

Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 1938.

Effectif approximatif: 560.

(Le Corps se réserve le droit de ne pas atteindre ou de dépasser cet effectif).

La Commission des Ordinaires du 2<sup>e</sup> Bataillon du 16<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Sénégalais se réunira le 8 juin 1938, à 14 heures précises, au bureau de la Commission des Ordinaires (Casernes

Bessières), pour y procéder, en séance préparatoire, à l'examen des titres des candidats.

Les demandes faisant connaître l'intention de soumissionner ne seront reçues que jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1938.

Elles devront être accompagnées:

1<sup>o</sup> D'un certificat délivré par le Maire de la commune où réside le soumissionnaire indiquant qu'il est de nationalité française et qu'il jouit d'une bonne réputation d'honorabilité et de solvabilité;

2<sup>o</sup> D'un extrait du casier judiciaire ne remontant pas à plus de trois mois;

3<sup>o</sup> Doivent être pourvus obligatoirement d'un Compte courant postal.

Les cahiers des charges, déposés aux Bureaux de la Commission des Ordinaires du 2<sup>e</sup> Bataillon du 16<sup>e</sup> R.T.S., pourront être consultés tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures.

La Commission des Ordinaires du 2<sup>e</sup> Bataillon du 16<sup>e</sup> R.T.S. se réunira le 8 juin 1938, à 14 heures, dans ses bureaux, pour procéder par soumissions cachetées aux adjudications de: Epicerie et Légumes secs, Légumes verts, Pommes de terre et Vin.

En cas de non adjudication une nouvelle adjudication aura lieu le 15 juin 1938, à la même heure.

Cahors, le 16 mai 1938.

Capitaine, Président de la Commission des Ordinaires du 2<sup>e</sup> Bataillon du 16<sup>e</sup> R.T.S. Signé: RENON-SIAL.

**Des rhumatismes articulaires me clouaient au lit...**

...assez fréquemment. Les divers traitements que j'avais suivis ne me soulageaient guère et je souffrais terriblement. C'est alors que j'ai essayé le Gandol. J'ai le plaisir de vous informer que le Gandol, après quelques jours, m'a apporté une amélioration incroyable que je ne pouvais espérer. Je me sens soulagé et j'ai retrouvé le plaisir de vivre », nous écrit M. Galleani, 18, rue des Bernardins, Paris. Le Gandol en cachets, sans ennui pour l'estomac vaut 14 fr. 30. Ties Phies et Phie Orliac à Cahors.

— Ma mère est naturellement à Battenville.

— Et M. Lebrédet ?

— Mon beau-père s'occupe toujours de sa pharmacie. Il crée de plus en plus de nouveaux produits pour le soulagement des malades et la prospérité de sa maison... Je suis ici...

Elle s'arrêta et, devant le regard un peu dur de son amie, elle protesta doucement :

— Ne me fais pas ces yeux-là, chérie... Je suis à Paris pour y travailler. Tu vois comme c'est simple et naturel.

— Trop simple, trop naturel, pour que je comprenne du premier coup !... Comment te dire mieux ? J'ai trouvé un emploi... Je vais gagner ma vie... Il me faut désormais ne compter que sur moi... sur moi toute seule.

— Qu'est-ce que tu me racontes là ?... Est-ce que je sais bien : tu n'es plus auprès de tes parents ? Tu es seule à Paris ?

— Oui ! Ça te paraît extraordinaire ?

— Absolument renversant !

Et sans doute pour donner plus de poids à son affirmation, Francine attirait un siège à son tour et s'y laissa choir, face à son amie.

Saisie par l'énormité du fait qu'Arlette venait de lui révéler, la jeune mère laissa échapper encore, comme une lamentation :

— Tu as quitté ta mère !... Tu l'as quittée !...

— Oui !... confirma l'autre avec lassitude.

(à suivre)

Feuilleton du « Journal du Lot » 1

## ARLETTE ET SON OMBRE

par MAX DU VEUZIT

Francine Montel s'était levée au coup de timbre avertisseur pour aller recevoir le visiteur qui s'annonçait.

Dans la pénombre du vestibule, une forme féminine apparut que la maîtresse de logis identifia tout de suite.

— Oh ! Arlette ! Quelle bonne surprise !... Bonjour, ma chérie !

— Bonjour, ma grande ! répondit-elle d'une voix douce la nouvelle venue. Ne me dérange pas ?

— Penses-tu !... Entre donc bien vite.

La jeune femme avait saisi aux épaules Arlette Dalimours, son amie affectueuse stупeur.

— Ah ! par exemple ! Si je m'attends à te voir !...

De nouveau, elles s'embrassèrent avec chaleur, heureuses de se retrouver ensemble après tant de mois de séparation.

Leurs effusions terminées, Francine entraîna l'arrivante vers la salle à manger-salon — on dit studio aujourd'hui — où elle travaillait auprès de ses deux enfants. Et, dès le seuil, elle commença joyeusement les pré-



